le mardi 24 mai 2005

13 h

Prière.

M. Haché (Nigadoo-Chaleur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, qui exhortent le gouvernement à exiger que CGC transforme le gypse synthétique dans la région sous peine d'attribution du marché à une compagnie qui créera des emplois dans le secteur de Belledune. (Pétition 38.)

M. Kenny (Bathurst) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Minto et des environs, qui demandent que le gouvernement transfère la responsabilité des services de soutien à domicile du ministère des Services familiaux et communautaires au ministère de la Santé et du Mieux-être et augmente le financement des services de soutien à domicile ainsi que la rémunération et les avantages sociaux du personnel de soutien à domicile. (Pétition 39.)

M. V. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de la Péninsule acadienne, qui demandent que le gouvernement transfère la responsabilité des services de soutien à domicile du ministère des Services familiaux et communautaires au ministère de la Santé et du Mieux-être et augmente le financement des services de soutien à domicile ainsi que la rémunération et les avantages sociaux du personnel de soutien à domicile. (Pétition 40.)

M. A. LeBlanc (Saint John Lancaster) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Saint John et des environs, qui demandent que le gouvernement transfère la responsabilité des services de soutien à domicile du ministère des Services familiaux et communautaires au ministère de la Santé et du Mieux-être et augmente le financement des services de soutien à domicile ainsi que la rémunération et les avantages sociaux du personnel de soutien à domicile. (Pétition 41.)

M. Ouellette (Région de Grand-Sault) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Grand-Sault et des environs, qui demandent que le gouvernement transfère la responsabilité des services de soutien à domicile du ministère des Services familiaux et communautaires au ministère de la Santé et du Mieux-être et augmente le financement des services de soutien à domicile ainsi que la rémunération et les avantages sociaux du personnel de soutien à domicile. (Pétition 42.)

M. Paulin (Restigouche-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Bathurst et des environs, qui demandent que le gouvernement transfère la responsabilité des services de soutien à domicile du ministère des Services familiaux et communautaires au ministère de la Santé et du Mieux-être et augmente le financement des services de soutien à domicile ainsi que la rémunération et les avantages sociaux du personnel de soutien à domicile. (Pétition 43.)

M. R. Boudreau (Campbellton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Campbellton et des environs, qui demandent que le gouvernement transfère la responsabilité des services de soutien à domicile du ministère des Services familiaux et communautaires au ministère de la Santé et du Mieux-être et augmente le financement des services de soutien à domicile ainsi que la rémunération et les avantages sociaux du personnel de soutien à domicile. (Pétition 44.)

M. Sherwood, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le premier rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 24 mai 2005

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son premier rapport de la session.

Le comité se réunit le 24 mai 2005 à la Chambre de l'Assemblée législative et étudie le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'Association des comptables généraux licenciés du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par M. MacDonald, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité, (signature) Milton Sherwood, député

La motion d'adoption du rapport, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. E. Robichaud dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Étude sur la santé dans la région de Belledune : Rapport sommaire.* 

M. Albert donne avis de motion 92 portant que, le mardi 31 mai 2005, appuyé par M. Landry, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la ventilation des coûts payés ou à payer par la Régie Acadie-Bathurst et la province du Nouveau-Brunswick par suite de la poursuite de la ville de Caraquet, des Amis de l'hôpital et de Fernand Rioux concernant l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Caraquet, incluant les coûts (salaires et dépenses) des procureurs de la Couronne, de l'avocat ou des avocats, de l'administration, des employé(e)s et des fonctionnaires impliqués.

M. Jamieson donne avis de motion 93 portant que, le mardi 31 mai 2005, appuyé par M. S. Graham, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, les courriels, les rapports, les études et tout autre document ayant trait aux droits de manutention des récipients consignés, échangés au sein du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ainsi qu'avec le Bureau du Conseil exécutif et d'autres ministères et parties prenantes.

L'hon. M. Green, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après l'étude des motions émanant des députés, à laquelle deux heures sont réservées, se forme en Comité des subsides pour entamer l'étude des prévisions budgétaires de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes et du ministère de l'Éducation.

Conformément à l'avis de motion 83, M. V. Boudreau, appuyé par M. Lamrock, propose ce qui suit :

qu'il soit résolu que le Comité spécial des soins de santé soit chargé du mandat de recevoir l'apport du public, y compris les professionnels de la santé de première ligne, au sujet de l'incidence du plan provincial de la santé.

La question proposée, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion 83, mise aux voix, est rejetée par le vote nominal suivant :

POUR : 23		
M. McGinley	M. Branch	M. Foran
M. Jamieson	M. Albert	M. Kennedy
M. MacIntyre	M. Ouellette	M. A. LeBlanc
M. Allaby	M <sup>me</sup> Robichaud	M. Paulin
M. S. Graham	M. Lamrock	M. R. Boudreau
M. Haché	M. Murphy	M. Brewer
M. Armstrong	M. Kenny	M. V. Boudreau
M. Landry	M. Arseneault	
CONTRE : 26		
l'hon. M <sup>me</sup> Blaney	M. Sherwood	l'hon. M. Huntjens
l'hon. E. Robichaud	l'hon. M. Steeves	M. Malley
l'hon. M. Mesheau	l'hon. M <sup>me</sup> Dubé	M. Williams
l'hon. M. Volpé	l'hon. M <sup>me</sup> Poirier	M. Carr
l'hon. M. Lord	l'hon. M. Ashfield	M. MacDonald
l'hon. M. Green	l'hon. M. Fitch	M. Stiles
l'hon. D. Graham	l'hon. M <sup>me</sup> Fowlie	M. Holder
l'hon. M. Mockler	l'hon. P. Robichaud	M. C. LeBlanc
l'hon. M <sup>me</sup> MacAlpine	l'hon. M. Alward	

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Holder.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Holder, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 61 (20 mai 2005); documents demandés dans les avis de motion 74 et 82 documents demandés dans l'avis de motion 87 (13 mai 2005).